

INTER PARES

ÉTATS FINANCIERS

LE 31 DÉCEMBRE 2018

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres du Conseil d'administration,
Inter Pares:

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers d'Inter Pares («l'Entité»), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 décembre 2018, et les états de l'évolution des soldes de fonds, de revenu et dépense, et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle la situation financière de l'Entité au 31 décembre 2018, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie de l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section «Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers» du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'Entité conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'Entité à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'Entité ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'Entité.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit.

En outre:

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, des fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne.
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'Entité.
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière.
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité de l'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'Entité à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou des situations futurs pourraient par ailleurs amener l'Entité à cesser son exploitation.
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les transactions et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

OHC D LLP

OUSELEY HANVEY CLIPSHAM DEEP LLP

Experts-comptables autorisés

Ottawa, Ontario

Le 15 mars 2019

INTER PARES

3.

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE AU 31 DÉCEMBRE 2018

	2018	2017
ACTIF		
COURANT		
Encaisse	3 444 559 \$	3 339 729 \$
Comptes à recevoir	121 563	178 143
Avances de programme (note 5)	743 194	642 490
Frais payés d'avance	29 306	27 768
Investissements court terme (note 4)	622 855	872 525
	4 961 477	5 060 655
INVESTISSEMENTS (note 4)	3 559 270	3 475 015
IMMOBILISATIONS (note 3)	546 008	560 128
	9 066 755 \$	9 095 798 \$
PASSIF		
COURANT		
Comptes à payer	80 063 \$	59 612 \$
Revenus reportés (note 6)	3 565 455	3 296 101
	3 645 518	3 355 713
AVANTAGES PAYABLES RELIÉS AUX ANNÉES DE SERVICE (note 7)	143 200	148 261
	3 788 718	3 503 974
ACTIFS NETS		
Excédent accumulé	290 739	275 739
Actifs nets immobilisés	546 008	560 128
Fonds de legs (note 8)	992 495	974 667
Fonds de Margaret Fleming McKay (note 9)	3 448 795	3 781 290
	5 278 037	5 591 824
	9 066 755 \$	9 095 798 \$

Au nom du Conseil d'administration:



TREASURER

INTER PARES

4.

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DES SOLDES DE FONDS
POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2018

					2018	2017
	Excédent accumulé	Actifs nets immobilisés	Fonds de legs	Fonds de Margaret Fleming McKay	Total	Total
SOLDES DE FONDS, AU DÉBUT DE L'EXERCICE	275 739 \$	560 128 \$	974 667 \$	3 781 290 \$	5 591 824 \$	5 642 453 \$
Revenu (dépense) net pour l'exercice	880	-	17 828	(332 495)	(313 787)	(50 629)
Acquisition d'immobilisations	(7 879)	7 879			-	
Amortissement	21 999	(21 999)	-	-	-	-
SOLDES DE FONDS, FIN DE L'EXERCICE	290 739 \$	546 008 \$	992 495 \$	3 448 795 \$	5 278 037 \$	5 591 824 \$

INTER PARES

5.

ÉTAT DES REVENU ET DÉPENSE
POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2018

	2018			2017	
	Opérations générales	Fonds de legs	Fonds de Margaret Fleming McKay	Total	Total
REVENUS					
Dons	1 807 170 \$	- \$	42 623 \$	1 849 793 \$	1 848 754 \$
Affaires mondiales Canada-MNCH	593 292	-	-	593 292	633 661
Affaires mondiales Canada-IDB	3 361 447	-	-	3 361 447	3 694 072
Contributions générées par les projets	-	-	-	-	9 000
Intérêts et divers	35 826	17 828	99 882	153 536	162 627
	5 797 735	17 828	142 505	5 958 068	6 348 114
DÉPENSES					
Programmation					
Projets	3 964 777	-	475 000	4 439 777	4 633 728
Fonctionnement	1 141 046	-	-	1 141 046	1 175 301
	5 105 823	-	475 000	5 580 823	5 809 029
Administration	250 357	-	-	250 357	203 260
Dépenses de collecte de fonds	440 675	-	-	440 675	386 454
	5 796 855	-	475 000	6 271 855	6 398 743
REVENU (DÉPENSE) NET POUR L'EXERCICE					
	880 \$	17 828 \$	(332 495) \$	(313 787) \$	(50 629) \$

INTER PARES

6.

ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE
POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2018

FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS SUIVANTES:

	2018	2017
EXPLOITATION		
Dépenses nettes pour l'exercice	(313 787) \$	(50 629) \$
Élément sans effet sur l'encaisse - amortissement	21 999	21 514
Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement:		
Comptes à recevoir	56 580	(31 152)
Avances de programme	(100 704)	(208 825)
Frais payés d'avance	(1 538)	(6 540)
Comptes à payer	20,451	4 423
Revenus reportés	269 354	317 191
Avantages payables reliés aux années de service	(5 061)	33 360
	(52 706)	79 342
INVESTISSEMENT		
Acquisition de placements	165 415	96 839
Acquisition d'immobilisations	(7 879)	(4 406)
	157 536	92 433
Changement net de l'encaisse	104 830	171 775
ENCAISSE AU DÉBUT DE L'EXERCICE	3 339 729	3 167 954
ENCAISSE À LA FIN DE L'EXERCICE	3 444 559 \$	3 339 729 \$

INTER PARES

7.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS 31 DÉCEMBRE 2018

Inter Pares travaille à l'étranger et au Canada à l'appui de groupes d'entraide de développement, et pour promouvoir une meilleure compréhension des causes, effets et solutions au sous-développement et à la pauvreté. Inter Pares est incorporée sans capital-actions en vertu des lois du Canada. La corporation est un organisme de bienfaisance selon l'article 149(1)(c) de la Loi de l'impôt sur le revenu et n'est pas assujettie à l'impôt sur le revenu.

1. CONVENTIONS COMPTABLES

Les états financiers ont été préparés selon les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif et incluent les principales conventions comptables ci-dessous:

(a) Méthode de comptabilisation

Inter Pares utilise la méthode différée de comptabilisation des contributions. Les contributions sujettes à restriction sont considérées comme recettes pour l'année au cours de laquelle les dépenses reliées surviennent. Les fonds reçus d'Affaires mondiales Canada pour les programmes étrangers sont enregistrés comme avances de programme quand ils sont envoyés à l'étranger, et sont enregistrés par la suite comme dépenses quand les montants sont dépensés par les partenaires étrangers. Les dons sont enregistrés comme recette dès réception.

(b) Instruments financiers

Les instruments financiers sont d'abord reconnus à leur juste valeur et ensuite mesurés au coût, le coût après amortissement ou le coût moins des provisions pour la diminution.

(c) Actifs immobilisés

Les actifs immobilisés sont comptabilisés à leur valeur d'acquisition. L'équipement de bureau est amorti de manière linéaire sur une période de cinq ans. L'équipement informatique est amorti à un taux de 50% durant la première année et de 25% durant les deux années suivantes. L'immeuble est amorti de manière linéaire sur une période de 40 ans.

(d) Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers selon les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif exige de la direction qu'elle fasse des estimations et qu'elle pose des hypothèses qui ont une influence sur les montants déclarés d'actif et du passif, sur la présentation des actifs et passifs éventuels à la date des états financiers et sur les montants déclarés des revenus et des dépenses pour la période. Les résultats réels pourraient s'éloigner de ces estimations. Ces estimations sont revues annuellement et, si des corrections s'avèrent nécessaires, elles sont comptabilisées dans les états financiers de la période où elles deviennent connues.

INTER PARES

8.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS 31 DÉCEMBRE 2018

2. INSTRUMENTS FINANCIERS

Les instruments financiers de l'organisation se composent de l'encaisse, comptes à recevoir, investissements, comptes à payer et frais courus et avantages payables reliés aux années de service. Sauf indication contraire, c'est l'opinion de la direction que l'organisation n'est pas exposée à des risques significatifs reliés à l'intérêt, la monnaie, le crédit ou les risques de liquidité ou de marché résultant de ces instruments financiers et que les montants présentés de ces instruments financiers se rapprochent de leur juste valeur.

3. IMMOBILISATIONS

			2018	2017
	Coût	Amortissement accumulé	net	net
Terrain	200 000 \$	- \$	200 000 \$	200 000 \$
Immeuble	582 230	243 500	338 730	353 480
Équipement de bureau et matériel informatique	181 853	174 575	7 278	6 648
	964 083 \$	418 075 \$	546 008 \$	560 128 \$

L'amortissement pour les actifs immobilisés s'élève à 21 999\$ (2017 – 21 514\$).

4. INVESTISSEMENTS

Les investissements sont composés principalement de bons qui rapportent de l'intérêt à des taux entre 2,0% et 7,45% par année, avec des échéances variables de novembre 2019 à décembre 2023. La valeur juste totale des placements à court terme et les investissements à long terme est 4 129 424\$ (2017 – 4 320 916\$).

5. AVANCES DE PROGRAMME

Les avances au programme peuvent varier considérablement d'une année à l'autre, en fonction du moment où les fonds sont envoyés à l'étranger et des comptes rendus de leurs homologues étrangers.

La valeur des avances sur programme et des produits reportés est soumise à une incertitude de mesure. Les circonstances en Birmanie ont entraîné des retards dans les déclarations des homologues étrangers. La direction estime que des avances sur projets de 1 300 000 USD ont été dépensées en 2018 et que leurs homologues ne les ont pas encore signalées. Pour estimer le montant des avances de programmes dépensées, la direction a formulé des hypothèses basées sur l'activité de programme de contrepartie des années précédentes et sur les informations disponibles à la fin de l'année. Le montant comptabilisé à titre d'avances de programmes et de produits, produits et charges reportés connexes, reflète la meilleure estimation de la direction. Toute variation de cette juste valeur sera constatée dès qu'elle sera connue.



INTER PARES

9.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS 31 DÉCEMBRE 2018

6. REVENU REPORTÉ

Les produits reportés comprennent principalement les fonds reçus pour des activités à réaliser au cours du prochain exercice.

	2018	2017
Solde, au début de l'exercice	3 296 101 \$	2 978 910 \$
Moins: montant considéré comme revenu pour l'année	(2 647 950)	(2 978 910)
Plus: montant reçu relié à l'année suivante	2 917 304	3 296 101
Solde, à la fin de l'exercice	3 565 455 \$	3 296 101 \$

Les produits reportés sont soumis à l'incertitude de mesure décrite à la note 5.

7. AVANTAGES PAYABLES RELIÉS AUX ANNÉES DE SERVICE

Les employés d'Inter Pares accumulent un avantage payable relié aux années de service à raison d'une semaine par année de service jusqu'à un maximum de douze semaines. Les employés peuvent recevoir cet avantage lorsqu'ils quittent Inter Pares après cinq années de service.

8. FONDS DE PRÉVOYANCE

Inter Pares maintient une réserve opérationnelle non affectée pour garantir le respect de ses obligations en cas de modification imprévue du financement externe.

9. FONDS DE MARGARET FLEMING MCKAY

Au cours de l'année, l'organisation a combiné le Fonds Bequest et le Fonds Margaret McKay pour créer un nouveau fonds appelé Fonds pour l'héritage Margaret Fleming McKay. Ce fonds servira à aider Inter Pares à poursuivre ses programmes à long terme avec ses homologues internationaux et canadiens. La combinaison de ces fonds a été reflétée dans les chiffres comparatifs.

